



2èmes Puces du Rétro Campeur

22, 23 et 24 mai 2021

Petit Pré, 24110 Saint Astier (Dordogne)

Présentation des Puces du Rétro Campeur

Les Puces du Rétro Campeur sont organisées par l'association Lezamis RétroCampeurs regroupant des passionnés du camping vintage, ses véhicules (caravanes, tentes, campers vans, vélo...) et accessoires (matériel, déco, pièces, équipement, tenues...).

Au programme :

Les 3 jours (du samedi 11h au Lundi 16h) : Campement rétro pour les **tentes, véhicules et attelages de plus de 30 ans**. Participation forfaitaire pour le weekend : 15€/emplacement. **Inscription obligatoire** (nombre de places limitées).

Le Samedi soir : Soirée guinguette années 50s, 60s et 70s. Accès libre.

Le Dimanche : **Déballage vintage et bourse d'échange rétro camping et vélo**. 3€/ml, minimum 2m.

Restauration (food-trucks) et buvette de l'association sur place du samedi midi au dimanche soir. Animations le dimanche.

Les tenues d'époques sont les bienvenues.

Le lundi : levée du campement à 16h maximum.

-BULLETIN D'INSCRIPTION-

Raison Sociale (pour les pro) :

NOM : Prénom :

Adresse : Code Postal : Ville :

Portable : Email (obligatoire) :

Site internet (pour les pro) : Page Facebook :

Réservation emplacement CAMPEMENT RETRO (réservé aux véhicules de plus de 30 ans ou exceptionnels soumis à décision des organisateurs)

caravane camper van tente

Marque : Type :

Année : N° immatriculation (si concerné) :

Nom cie assurance : N° Police assurance :

Si caravane, véhicule la tractant, marque, type et année :

Sera présent : Samedi (installation de 11h à 17h) Dimanche Lundi (départ max à 16h)

Réservation emplacement BOURSE RETRO CAMPING

professionnel particulier

Préciser les produits exposés : véhicules (caravanes, vélos, campers vans) tente jouets matériel de camping

pièces puces vintage accessoires et déco de camping autre, préciser.....

Véhicule sur le stand (uniquement si plus de 30 ans, sinon parking exposant) : OUI NON

Pour les professionnels, joindre avec ce bulletin :

- un extrait d'immatriculation au registre du commerce de moins de 6 mois
- la copie recto/verso de la carte de commerçant non sédentaire
- une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle (RCP)

Pour les particuliers, joindre avec ce bulletin :

- la copie de la carte d'identité

En signant ce bulletin :

- je m'engage à respecter les alignements et l'emplacement qui me sera réservé
- la sous location de stand est interdite
- les réservations se font par ordre d'inscription
- je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et l'accepter
- j'autorise l'organisation à publier toute interview filmée ou enregistrée, ou reportage photographique

Réservation emplacement sur le campement rétro	15€	=.....€
Nombre de ml réservés pour la boursex3€/ml	=€
Je soutiens l'association, j'adhère pour 5€		=€
TOTAL	€

Date et signature

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 25 AVRIL 2021 (dans la limite des places disponibles)

Toute inscription est soumise à l'autorisation de l'organisation

Fiche complétée, à retourner impérativement avant le 25 avril 2021 avec le règlement (chèque à l'ordre de Lezamis RétroCampeurs).

Lezamis RétroCampeurs - 7 Rue Lavoisier - 24110 St Astier

L'inscription ne sera définitive qu'à réception du bulletin d'inscription ET du règlement

REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Samedi 22 mai - Installation des rétro campeurs – Accès par la rue du Petit Pré : Les rétros campeurs pourront s'installer le samedi 22 mai **à partir de 11h et jusqu'à 17h maximum** pour permettre à chacun de participer ensuite à la soirée guinguette qui débutera à 19h. Les départs pourront se faire le dimanche soir à partir de 19h et le lundi au maximum à 16h. Accueil et placement par les bénévoles **à partir de 11h00** le samedi. Placement selon les disponibilités et la nature de la demande.

Après installation, seuls les véhicules de plus de 30 ans pourront rester sur place. Les véhicules de moins de 30 ans devront être garés sur un parking qui leur sera indiqué.

Un branchement électrique sera à votre disposition pour alimenter **uniquement** les éclairages et chargeurs de petits appareils. La puissance ne permettra pas le branchement de gros appareils électriques. L'usage de groupe électrogène n'est pas autorisé.

Le site se trouve en bord de rivière sur un terrain en partie ombragé qui n'est pas un camping mais vous y trouverez électricité (pensez aux longues rallonges), un point d'eau (pensez aux jerricans), des toilettes sèches (louées pour l'occasion) et des tables. Des douches seront mises à dispositions des Rétro Campeurs au gymnase qui se trouve à 300m. Les feux sont interdits.

Sur le site de la manifestation l'association vous propose un campement à l'ancienne pour les nuits du samedi et du dimanche (aucune installation n'est envisageable avant ou après). Si vous souhaitez rester plus longtemps et/ou avoir un confort niveau camping, notre partenaire Le Camping Le Pontet*** se trouve à 500m du lieu de la manifestation, en bord de rivière et accessible à pied ou à vélo par la voie verte. Vous pouvez prendre contact directement auprès d'eux au 05 53 54 14 22 pour réserver votre emplacement.

Dimanche 23 mai - Installation des exposants boursiers – Accès par la rue Parmentier : Les exposants sont tenus d'installer leur stand **à partir de 8h et jusqu'à 10h** le dimanche 23 mai (**aucun stand ne pourra être installé le samedi**). Accueil et placement par les bénévoles **à partir de 8h00**. Après installation, seuls les véhicules de plus de 30 ans pourront rester sur place. Les véhicules de moins de 30 ans devront être garés sur un parking qui leur sera indiqué. Chacun utilise son propre matériel d'exposition, les emplacements ne sont pas couverts. Aucun branchement électrique n'est prévu pour la bourse d'échange. Seuls les food-trucks et rétro campeurs auront accès à l'électricité (prévoir les rallonges). Placement selon les disponibilités et la nature de la demande.

Démontage à partir de 18h le dimanche.

Les food-trucks ou autres services (barbier, tatoueur éphémère, coiffeur...), souhaitant s'installer doivent contacter l'organisation à pucesduretrocampeur@orange.fr ou 06 06 41 06 76 afin de demander les conditions particulières liées à ces activités.

Annulation : les sommes versées par les exposants ne seront pas remboursée en cas de défection, sauf cas de force majeur étudié par l'organisation. Si la manifestation devait être annulée sur décision de la Préfecture en raison de la pandémie Covid19 un remboursement sera effectué (sauf adhésion à l'association).

Assurances : Chaque participant, particulier ou professionnel, devra posséder une assurance valide de responsabilité civile. Les organisateurs ne pourront être en aucun cas tenus responsables des éventuelles dégradations ou vols survenus pendant la manifestation. Aucun gardiennage n'est prévu sur le site pour les nuits du samedi au dimanche et du dimanche au lundi.

Etat des lieux : Chaque participant s'engage à respecter les lieux, à ne pas les dégrader, et à rendre son emplacement tel qu'il l'a trouvé.

Tous les véhicules présents sur le site devront rouler au pas (10km/h maxi).

Les participants devront respecter les emplacements dédiés (parking véhicules de plus de 30 ans, parking véhicules de moins de 30 ans des exposants et rétrocampeurs, zone de campement, zone food-trucks et guinguette, zone bourse d'échange). Le nombre de places sur le parking dédié pour les véhicules de plus de 30 ans est limité, le placement se fera au fur et à mesure des arrivées, parking général à proximité.

Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents (notamment dans la zone de jeux publics existant sur place).

Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés en liberté sur le site de la manifestation.